

Aux pauvres, aux ignorants que le commerce de la vie matérielle rapproche d'elle, sa bonté instinctive tâche d'inculquer quelques notions de sobriété, de vraie religion, d'économie (car cette qualité indispensable du pauvre lui est souvent enseignée par de plus fortunés).

C'est l'union de tous ces efforts individuels, c'est la coopération de tant d'âmes zélées qui déterminent les conversions innombrables, la réforme de toute une population, réforme qui, en élevant le niveau moral d'une classe, devient un événement, ou mieux — un bienfait public.

Les législateurs ont ainsi dans les femmes comme chez les prêtres, que préoccupe seul le soin des âmes, de précieux auxiliaires. Ce que les lois réprouvent et punissent, les interprètes de la morale du Christ et les apôtres féminins savent le prévenir. Leur action ira même jusqu'à corriger les défectueuses lois humaines et à annihiler les effets de leurs abus.

Quand elles entravent par exemple l'établissement des buvettes au milieu d'une population d'ouvriers ; ou — ces antres de la dépravation s'imposant à l'aide d'une tolérance criminelle — quand elle réussit à persuader leurs victimes désignées de résister à la pressante tentation qui leur est offerte, demandera-t-on encore de quoi les ministres volontaires du Bien, appartiennent-ils au sexe faible, peuvent être capables ?

D'avoir pris l'initiative de la guerre à mort contre l'ivrognerie doit conquérir à ce sexe courageux l'estime et le respect du plus fort qui, lui, de faiblesse en faiblesse, s'est laissé conduire à permettre, à autoriser la honteuse spéculation du vice.

La vente des liqueurs enivrantes n'est-elle pas en effet aujourd'hui considérée comme une industrie ordinaire ?

Comment ne se rend-on pas compte que c'est là une énormité ?

On trouve à toutes les industries qui se pratiquent au grand jour, sous l'égide de la loi, une raison, ou tout au moins un prétexte. A moins de pouvoir justifier d'une utilité quelconque, elles sont regardées comme nuisibles, et se voient conséquemment refuser une place au soleil.

Seul le débit de l'alcool est une concession franche et nette aux exigences d'un vice dégradant,

d'un vice formidable ; à un fléau national que l'autorité devrait mettre toutes ses forces à conjurer au lieu de lui offrir toutes les facilités d'aggraver le mal qu'il fait.

La ville de Montréal accorde 900 licences. Voilà autant de familles qui vivent dans l'aisance — car, l'exploitation des pires instincts de l'homme est un emploi lucratif. Au prix de quels désastres, de combien de larmes innocentes cette aisance est-elle obtenue ! Sur quelles lamentables ruines de telles fortunes sont-elles édifiées ! La fragilité humaine laissée à elle-même ne crée-t-elle pas assez de misères dans la société et dans la famille sans qu'on lui tende encore des pièges ?

A quoi sont dus et la corruption des consciences, qui fait qu'en temps d'élection les âmes se vendent partout comme du bétail ; et l'éducation manquée l'avenir compromis de tant de malheureux enfants ? et le martyre de mères et d'épouses crucifiées ? et l'avortement de tant de carrières brillantes, la fin prématurée d'un si grand nombre d'hommes évidemment bâtis pour vivre cent ans ?

A l'encouragement, à la protection que reçoit dans notre pays un commerce pernicieux.

Quel est l'hôtel, quelle est l'insignifiante auberge à la campagne comme à la ville qui se voit refuser d'offrir la tentation au malheureux passant plus ou moins sujet à caution ? Quand on se décide à limiter le triste privilège, c'est évidemment pour obéir à des intérêts d'un ordre tout différent de ceux de la moralité. On ne s'arrête que quand il y a déjà assez d'auberges dans un circuit pour damner le double de sa population.

Et pourquoi ? Encore une fois, quelle inexplicable condescendance, quelle partialité insensée permet le malheur de tous au bénéfice de quelques particuliers qui sans ce trafic maudit trouveraient à gagner autrement leur pain ?

Si l'on voulait être conséquent et prendre à la racine tant de maux qu'on déplore comme des malheurs nationaux — l'émigration, l'extravagance, l'apathie, l'ignorance, etc., on commencerait par ne pas favoriser l'ivrognerie.

Je sais que ce que j'ose recommander là fera sourire plus d'une forte tête.

— C'est très joli tous ces raisonnements, dira-t-on, mais le moyen de changer un état de chose pou-